

Commission Sportive d'Organisation

Visio-Conférence

Lundi 20 Novembre 2023

Présents : Michel CLAIRE, Nathaly ELDIN, Michael JOUSSE, Patrick PENICHON, Annick BIEHLER, Louis BELLEVEGUE, Yolande JERINTHE, Jonathan FONTAINE, Alain BONARDI, Maurice MARTINETTO, Jean-Louis LAFLEUR, JC MARIE, Thierry LAURON, Gilbert ROSILLO, Jacky BOUCHARD, Martine GUILLON, Patrick MAZET, Maxime ZAJKO, Fabien LOIRAT

Excusé : Jacques LEONARD

Début de réunion : 20h35

Introduction

Suite à la réunion de CSO National :

- Le délai de 2 semaines est conservé pour réaliser les performances qualificatives aux Championnats de France Hiver et Eté.
- Lorsque c'est le dernier jour de qualification pour les championnats de France, il est impératif que les compétitions soient chargées et clôturées le dimanche soir ; et surtout ne plus rouvrir avant la parution des qualifiés le mardi sur le site FFA. Les erreurs seront corrigées après. Si cela impacte les qualifications adresser un mail à l'adresse spécifique de la compétition. Ex : Francecoupe.CSO@athle.fr
- La FFA souhaite avoir une trame commune pour la terminologie des compétitions pour + de lisibilité selon le niveau de la compétition : interrégional, régional, pré-régional, chaque ligue a ses règles. Nous attendons une proposition de leur part.
- Les épreuves des meetings et championnats régionaux doivent être renseignés 2 mois avant sur le SIFFA
- En projet un classement des clubs, plus orienté sportif que le classement actuel qui correspond à l'impact du club dans l'athlétisme avec les juges, dirigeants, ses effectifs compétition ou loisir. Ce classement reprendrait les résultats des compétitions collectives : Interclubs Avenir, coupe de France, Challenge cross, Equip Athlé, Interclubs, ...
- Concernant E. logica il sera opérationnel au 1^{er} janvier 2024 et cohabitera avec logica un certain temps.

I. Jury de direction Hiver 2024

Proposition du jury de direction pour les compétitions hivernales.

➔ *Voir Tableau*

II. Modalités Hiver 2024

Fonctionnement hiver 2024

- Rappel les engagements en ligne jusqu'au mercredi soir (23h59) précédent la compétition
- Engagement tardif ou oublié. Pénalité de 20€ par athlète.
Voir PV comité directeur du 17/06/2023 : *Le Comité Directeur vote le tarif de 20 € pour tout engagement après la date limite, par athlète, pour toutes les compétitions régionales.*
- Championnats AURA d'EC et Marche : Les épreuves ouvertes sur cette compétition seront 400m et 800m.
- Cross-country : Pas de classement spécifique pour les M3, M4... aux Championnats AURA de Cross-Country.
- Demande de suppression de l'obligation d'avoir un juge qualifié pour que le juge en formation compte dans le quota de son club le règle sera : *Par dérogation, on admet dans le quota des juges comptant pour leur club : un juge en cours de formation si celui-ci n'est pas le seul juge de son club à condition que celui-ci ait un module de formation dans sa spécialité.*
- Championnats de zone :
 - Changement de Zone – Dérogation autorisée en salle pour les étudiants et motif professionnel. Pas de permutation sur Cross, sous aucun prétexte.
 - Interdiction de participer 2 fois au même Championnats de Zone sur le week-end. Ex : samedi avec la zone Vallée du Rhône et le Dimanche avec la Zone Alpes, même sur des épreuves différentes.

Ces mises à jour seront reprises dans le livret hivernal

III. Questions diverses

Michael JOUSSE -> Sur quelles compétitions faisons-nous du Live cet Hiver ?

- Championnats AURA en Salle et Championnats AURA de Cross

Patrick PENICHON -> Le meeting d'Annecy n'a pas sollicité le comité 74 pour son positionnement et la date pose problème, cela tombe le même Week-end que nos championnats départementaux qui étaient positionnés depuis juillet. Comment la prestation chronométrie va-t-elle être gérée ? Cela pose problème au sein du comité départemental.

- La ligue donne son avis sur les meeting régionaux et nationaux, ceux-ci doivent être programmé avant les compétitions départementales, ce ne fut pas le cas, le championnat départemental ayant été positionné très tôt !
- Les organisateurs sont censés être en lien avec leur comité pour travailler ensemble. Un échange entre ces parties serait le bienvenu. Si aucun accord est trouvé, il faudra que l'organisateur du meeting s'appui sur d'autres structures pour la gestion de certaines prestations.

Pierre GUILLON -> Quand faisons-nous le lancement des candidatures d'organisations pour les Championnats Régionaux de cet été ?

- Les candidatures vont être adressés après ce compte-rendu, en même temps que les pour les interclubs où nous aurons besoins de 7 sites au minimum : on encourage les clubs et comité a candidater, même avec une piste a 6 couloirs on peut organiser.

Quand faisons-nous les lancements des candidatures pour les meetings Régionaux ?

- Fin novembre/début décembre

Patrick PENICHON -> Attention problématique de Stade qui ne sont pas activés sur le SIFFA. Soyons vigilants et faire le point dans chaque comité.

Jacky -> Souhait d'avoir le suivi des compétitions où sera présent le prestataire Marc Evènementiel.

- Ce calendrier est transmis à Christophe PAILLER, responsable de la Commission Animation. De plus, il figure dans le cahier des charges que cette prestation est demandée par la ligue pour les compétitions de Niveau 1 et 2.

Fin de réunion 22h35

Michel CLAIRE